Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260601-D15_04_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 28 mai 2026	Délibération N° 15-04-2026

Date de convocation : 21 mai 2026

Date d'affichage : 01 juin 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 18

Votants : 19

Objet :

Dénomination du lotissement « Ker Uhel » - Sainte-Barbe

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois de mai, à dix-neuf heures, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, Monsieur Guillaume BEDIN, Mme Sophie BELLAY, M. Philippe BELZ, Mme Stéphanie CAMBON, M. François CEBRON de LISLE, M. Philippe DELHAYE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, M. Julien GOSSE, Mme Christine HOCHARD, Mme Caroline LE BARON, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. David MARY, Mme Laurence MONFORT, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE.

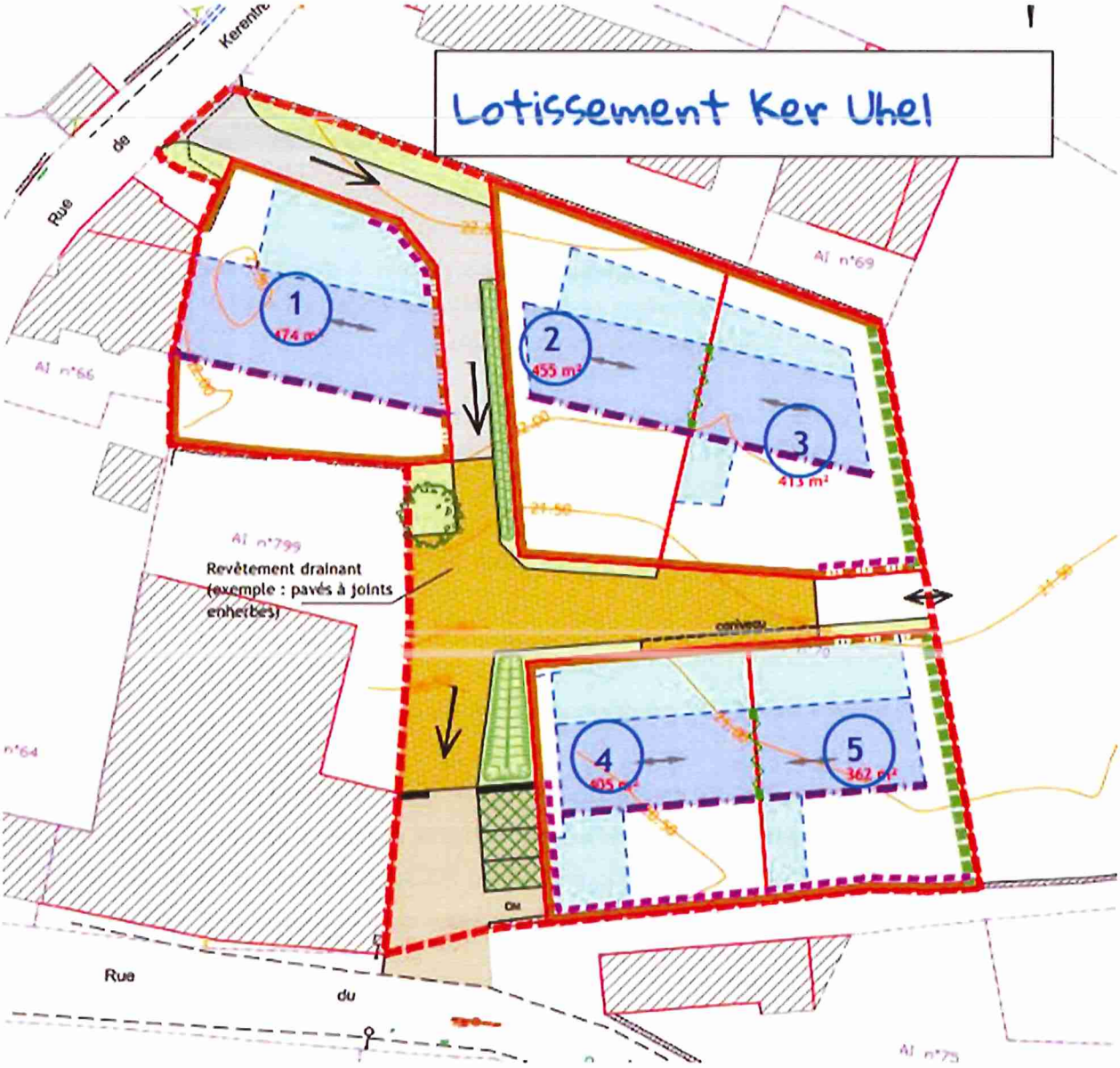
Absents excusés : M. Eddy LEMAITRE absent excusé ayant donné pouvoir à M. Erwan DELSAUT

Mme Laurence MONFORT est désignée secrétaire de séance.

Le lotissement prévu à l'entrée de Sainte-Barbe rue de Kreisker, nommé « lotissement de Kreisker » au permis d'aménager et « Zone 1AUa de Sainte Barbe secteur Nord » dans les Opérations d'Aménagement Programmée au PLU, doit changer de nom afin d'éviter toute confusion avec les dénominations déjà présentes dans le secteur (rue de Kreisker, résidence Kreiz-Ker).

Les élus de la commission d'urbanisme réunis le 28 avril dernier proposent « Lotissement Ker Uhel » : qui signifie le « haut » de « ville/village ».

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260601-D15_04_2026-DE



Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'adopter le nom du lotissement « Lotissement Ker Uhel » à l'entrée de Sainte-Barbe rue de Kreisker, et d'autoriser le Maire à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Plouharnel, le 01 juin 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

MAIRIE DE PLOUHARNEL 56340 (MORBIHAN)